



Que faire avec nos berges érodées ??

En milieu riverain, le déboisement des rives est reconnu comme étant l'un des facteurs pouvant contribuer à l'eutrophisation accélérée des plans d'eau et à l'érosion des berges.

Privées de végétation, les berges deviennent vulnérables et ne sont plus stabilisées. Elles sont alors soumises aux forces destructrices du courant et des vagues occasionnant des décrochements de terrain, de la sédimentation et le colmatage des frayères pour le poisson. Les particules érodées transportent avec elles différents éléments vers les plans d'eau, dont notamment le phosphore naturellement présent dans le sol ainsi que les charges supplémentaires provenant entre autres de l'épandage des fertilisants pour le gazon. Ces apports de phosphore et de sédiments peuvent engendrer un accroissement de la turbidité de l'eau, l'envasement et la prolifération de plantes aquatiques et d'algues dans la zone littorale des lacs, affectant ainsi le potentiel récréatif et esthétique des plans d'eau.

Pour tous les riverains, l'arrêt de la tonte de gazon en bande riveraine constitue une première étape simple et peu coûteuse afin de favoriser la renaturalisation des rives. De plus, la stabilisation des berges par les techniques de revégétalisation contribue à contrer le phénomène d'érosion des berges. A partir d'espèces indigènes, cette technique consiste à planter des espèces herbacées, arbustives et arborescentes dans la bande riveraine afin de freiner les eaux de ruissellement, limiter l'érosion, filtrer les contaminants et créer des zones d'ombres et de refuge pour la faune de la zone

littorale. La réglementation de la municipalité du lac Saint-Paul stipule qu'aucun déboisement et aucun ouvrage n'est autorisé dans la bande de protection riveraine de 10 ou 15 mètres. Une interdiction de tonte du gazon ou de toute intervention sur la végétation dans les 5 premiers mètres est également établie.

Astuces et conseils pour revégétaliser sa rive

- Effectuer la plantation avant la mi juin ou à l'automne, le matin ou le soir à la fraîcheur.
- Utiliser des espèces indigènes et adaptées aux caractéristiques du sol et du milieu. Ces végétaux seront plus résistants et ne nécessiteront l'utilisation d'aucun engrais.
- Disposer les plants en quinconce (plants de la rangée supérieure en biais par rapport à la rangée inférieure).
- Vérifier la distance requise entre les plants pour les arbustes et les arbres en fonction des espèces utilisées. (voir site FIHOQ)
- Creuser un trou suffisamment large et profond pour permettre l'étalement des racines. Il est important d'enfouir le plant jusqu'au niveau du collet.
- Recouvrir le trou de terre et bien la compacter afin d'éviter la formation de poches d'air qui pourraient nuire à la croissance des racines. Arroser régulièrement dans les jours qui suivent la plantation.

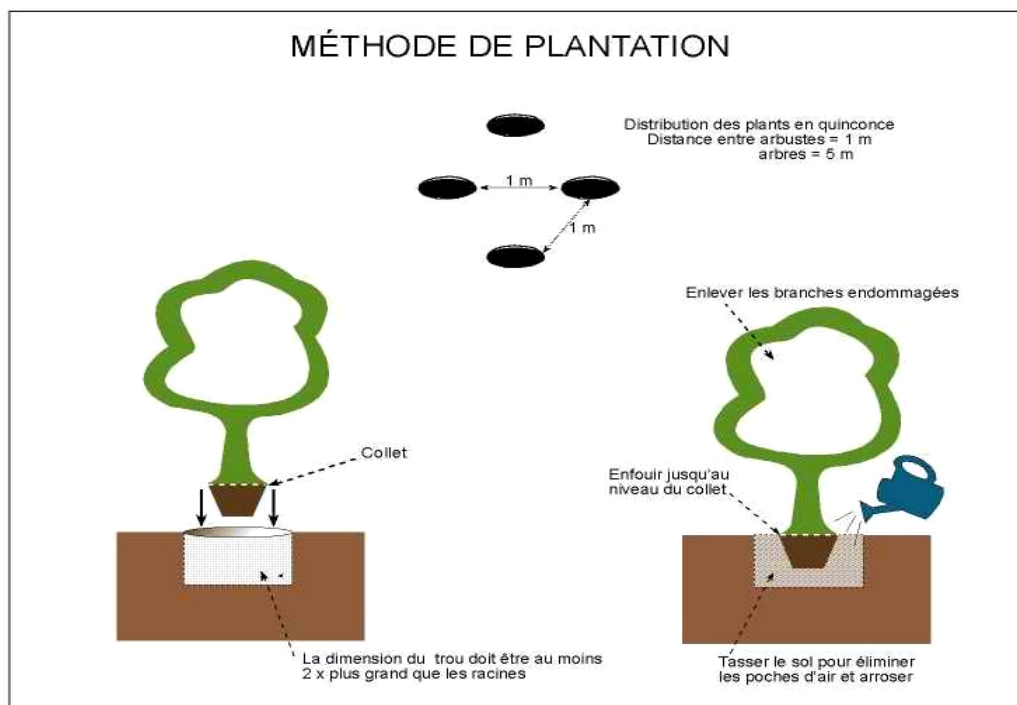


Tableau 1 : Arbres et arbustes indigènes recommandés en milieu riverain

	Nom latin	Nom français	Hauteur (m)	Sol
Terrain sec	Cornus stolonifera	Cornouiller stolonifère	2	loameux
	Corylus cornuta	Noisetier à bec long	3	tout type
	Diervilla lonicera	Dièreville chèvrefeuille	1	sableux rocheux
	Heliopsis helianthoides	Héliopsis faux-Hélianthe	1,2	sableux à loameux
	Juniperus communis	Genévrier commun	1,5 à 3	tout type
	Lonicera dioica	Chèvrefeuille dioïque	1 à 3	graveleux
	Parthenocissus quinquefolia	Vigne vierge	4 à 15	tout type
	Pinus strobus	Pin blanc	22 à 30	loam sableux
	Rubus odoratus	Ronce odorante	1,5 à 2	loameux
	Sherperdia canadensis	Sherpedie du Canada	1 à 5	sableux
	Solidago canadensis	Verge d'or du Canada	1	tout type
	Vaccinum angustifolium	Bleuets à feuilles étroites	1	sableux
	Spirea latifolia	Spirée à larges feuilles	1 à 5	argileux loameux
Terrain sec à semi humide	Acer rubrum	Érable rouge	15 à 20	tout sol
	Betula alleghaniensis	Bouleau jaune	15 à 22	tout type
	Cornus stolonifera	Cornouiller stolonifère	2	loameux
	Deschampsia cespitosa	Deschampsie cespiteuse	1	tout type
	Fraxinus americana	Frêne d'Amérique	22 à 30	sableux à loameux
	Ilex verticillata	Houx verticillé	1 à 3	loameux
	Amélanchier canadensis	Amélanchier du Canada	4 à 7	sableux à loameux
	Parthenocissus quinquefolia	Vigne vierge	4 à 15	tout type
	Physocarpus opulifolius	Physocarpe à feuilles d'obier	3	tout type
	Potentille fruticosa	Potentille frutescente	0 à 3	Tout type
	Rubus odoratus	Ronce odorante	1,5 à 2	loameux
	Sambucus canadensis	Sureau du Canada		tout type
Spiraea tomentosa	Spirée tomenteuse	0,9 à 1,5	Tout type sauf argileux	
Terrain humide	Alnus rugosa	Aulne rugueux	6 à 10	graveleux à loameux
	Anemone canadensis	Anémone du Canada	1,5	loameux à loam argileux
	Calamagrostis canadensis	Calamagrostide du Canada	1,3	tout type
	Eupatorium maculatum	Eupatoire maculée	2	loameux à loam argileux
	Iris versicolor	Iris versicolore	0,5	tout type
	Lobelia cardinalis	Lobélie cardinale	0,9 à 1,2	loam argileux à loameux
	Myrica gale	Myrique baumier	1	
	Pontederia cordata	Pontédérie cordée	0,8	Loam à loam argileux
	Sagittaria latifolia	Sagittaire latifoliée	1	argileux
	Sambucus canadensis	Sureau du Canada		tout type
	Verbena hastata	Verveine hastée	1	tout type
	Viburnum cassinoides	Viorne cassinoïde	1,5 à 2	loameux
	Viburnum trilobum	Virone trilobée	2,5 à 4	loameux
Vitis riparia	Vigne des rivages	1,5 à 6	tout type	

Veillez noter que les essences présentes dans ce document ne sont qu'un échantillon de la grande variété d'espèces disponibles au Québec.

Pour plus d'informations veuillez consultez les sites internet suivants :

<http://www.crelaurentides.org/publication.shtml>

<http://www.fihq.qc.ca>

<http://www.cobali.org/>

http://www.agirpouurladiable.org/html/do_bandes_riveraines.html

http://www.zipalma-jonquiere.com/pdf/documentation_pdf/Manuel2.PDF

Pour toutes demandes d'informations complémentaires, veuillez envoyer vos questions à Pauline Marquer, agente de liaison du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* du CRE Laurentides pour les municipalités de Ferme-Neuve et Lac-Saint-Paul:

pmarquer.blaurentides@gmail.com

Végétaux proposés pour la revégétalisation de la bande riveraine

Tous les végétaux cités requièrent une exposition au soleil ou à la mi-ombre, soit un ensoleillement de 3 à 6 heures par jour.

Herbacée




Iris versicolore
Iris versicolor

Fleur emblématique du Québec depuis 1999

Vivace à rhizome
Fleurs mauves de mi-juin à mi-juillet

  0,5 m  0,5 m

Arbuste





Houx verticillé
Ilex verticillata

Feuillage dense et vert foncé

Fleurs blanches en juin

Fruits rouges persistants en hiver, source de nourriture pour les oiseaux

  1,5 m  2-3 m

Arbre



Érable rouge
Acer rubrum

Les feuilles passent du jaune au rouge vif.

Racines peu profondes et larges sont idéales pour stabiliser

Préfère les sols acides, humides et sablonneux

  15-22 m  9-20 m

Herbacée



Rudbeckia hérissée
Rudbeckia hirta

Grandes fleurs jaunes de 5 à 10 cm de diamètre

Résistante aux limaces
Ignorée des cerfs

  0,6 m  1,5-2 m

Arbuste



Myrique baumier
Myrica gale


Grands buissons aux branches recourbées

Plante drageonnante

Supporte l'inondation, préférence pour les sols acides, tolère les sols pauvres et détrempés

  2 m  0,5-1 m

Arbre


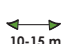



Bouleau jaune
Betula alleghaniensis


Les bourgeons et les graines sont consommés par les oiseaux et les petits mammifères.

Préfère les sols riches, humides et bien drainés

Dégage une agréable odeur de thé

  10-15 m  15-22 m

Herbacée






Eupatoire maculée
Eupatorium maculatum


Fleurs roses en ombelles

Plante nectarifère et semences abondantes pour les oiseaux

Préfère les sols humides

  1 m  2 m




Arbuste



Sureau du Canada
Sambucus canadensis

Larges fleurs blanches en été

Fruits noirs comestibles attirant les oiseaux

  1,5-2 m  1,5-4 m

Arbre



Frêne d'Amérique
Fraxinus americana


Croissance rapide

Plante ignorée des cerfs

Préfère les sols bien drainés riches et profonds.

  15-22 m  22-30 m

Graminée


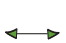



Calamagrostide du Canada
Calamagrostis canadensis

Croissance rapide

Le feuillage sec persiste sur la plante

Préfère les sols détrempés ou temporairement inondés

  0,6 m  1,3 m

Arbuste




Cornouiller stolonifère
Cornus stolonifera

Arbuste à croissance rapide

Fruits blancs ou bleuâtres

Tolère les sols compacts, excellents pour stabiliser les talus abrupts

  2-3 m  2 m

Grimpante



Parthénocisse à cinq folioles
Parthenocissus quinquefolia

Plante rampante ou grimpante, couvre les clôtures, murets et pierres.

Préfère les milieux secs et légèrement acides

  1,5 m  rampante ou grimpante

Légende



Sols inondés ou détrempés



Sols humides



Sols bien drainés à secs



Largueur de la plante



hauteur de la plante

Liste de végétaux non exhaustive, veuillez communiquer avec votre MRC pour plus de détails sur la réglementation en vigueur et les végétaux autorisés sur le territoire.